

Communiqué de presse

Zurich, le 25 janvier 2008

La Commission RPC a décidé, lors de sa séance de novembre 2007, de procéder au remaniement de la norme de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 14 "Comptes consolidés des compagnies d'assurance". Un groupe de travail a déjà entrepris les premiers travaux préparatoires. Pour le renforcer, la Commission a en outre mis à sa disposition d'autres représentants d'organisations importantes ainsi que des utilisateurs des Swiss GAAP RPC. La fonction de secrétaire RPC a été reprise par Reto Frey de BDO Visura.

Remaniement de la Swiss GAAP RPC 14

La Commission RPC a décidé, lors de sa dernière séance, d'effectuer un remaniement de la Swiss GAAP RPC 14 "Comptes consolidés des compagnies d'assurance". Dans la première phase, un groupe de travail doit se pencher sur la définition du champ d'application de la nouvelle recommandation afin de définir quelles sont les assurances qui doivent être prises en considération. Un premier projet de texte verra le jour au printemps 2008 et sera soumis à la Commission au cours du 2^{ème} semestre 2008. La direction du groupe de projet incombe à un technicien de la branche des assurances ainsi qu'à Daniel Suter (PwC), représentant de la Commission RPC.

Un meilleur ancrage

La Fondation RPC s'est donné pour objectif de mieux soutenir la Commission grâce au concours de nouveaux représentants, dont font partie aussi des utilisateurs des Swiss GAAP RPC. Depuis l'année dernière, la Commission a été renforcée par Sandra Bachofen Keller (Conzetta Holding), Reto Conrad (Emmi Schweiz AG), Thomas Keel (KEEL + PARTNER AG), Thomas Remund (SBB) et Thomas Staub (Alu Menziken Holding AG). Par ailleurs, la Commission peut compter depuis cette année sur un représentant de l'Union Suisse des Fiduciaires (USF) et un représentant de l'autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR). Le Conseil de fondation RPC a nommé Michael Annen (USF, Buchhaltungs- und Revisions- AG) en tant que membre et Reto Sanwald (ASR) en tant qu'observateur de la Commission. Par ce renforcement en personnel, la Commission veut se doter des ressources humaines nécessaires pour faire face aux tâches à venir. Elle attend beaucoup de cet ancrage élargi dans l'économie et la politique qui devrait permettre aux Swiss GAAP RPC de jouer, parmi les normes de présentation des comptes, un rôle majeur auprès des entreprises suisses.

Nouveau secrétaire

En place depuis 2002, Reto Eberle (KPMG), s'est démis de ses fonctions de secrétaire le 1^{er} décembre 2007 en faveur de Reto Frey, qui travaille depuis dix ans dans l'audit chez BDO Visura. Durant son mandat, Reto Eberle a notamment accompagné la révision totale des Swiss GAAP RPC qui a abouti au nouveau concept modulable des RPC. Afin de pouvoir encore profiter de ses connaissances techniques et de son expérience, le Conseil de la Fondation RPC a élu Reto Eberle nouveau membre de la Commission.

Pour toute précision complémentaire, s'adresser au:

Prof. Conrad Meyer, président du Comité d'experts (Institut für Rechnungswesen und Controlling der Universität Zürich, Plattenstrasse 14, 8032 Zürich, Tel. 044 – 634 29 72, Fax 044 – 634 49 12)

La Commission Swiss GAAP RPC (www.fer.ch) est la commission suisse de présentation des comptes, dont les recommandations sont ancrées dans le règlement de cotation de la bourse suisse en qualité de standard minimum pour les segments SWX Local Caps, les sociétés immobilières et les sociétés d'investissement. Les normes Swiss GAAP RPC sont largement répandues dans l'économie privée ainsi qu'au sein des administrations publiques. L'application des normes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC garantit une présentation donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true & fair view, fair presentation).